



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 94-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 94-2 CONCERNANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 10 février 2026 à 19h00 pour être tenue à la salle du conseil Marlène Langlois, 17 route 122. Le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera l'avis de motion et à l'adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 94-4 modifiant le règlement 94-2 concernant le règlement relatif au traitement des élus.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.



---

Michael Bernier  
Directeur général et greffier-trésorier